

Comité français Pierre de Coubertin

Le sport français sous la III^e République

Tome 2

La Grande Guerre et ses suites

Textes recueillis par Claude Piard



Héritage et mémoire des associations

L'Harmattan

Mais si Pierre de Coubertin demeura ici marqué par son époque, le juger pour autant comme misogyne voire le condamner comme un ennemi des femmes c'est refuser aveuglément de considérer le contexte historique de la vie d'un homme né au XIX^e siècle (1863) et mort dans la première moitié du XX^e (1937). Reste, plus vive que jamais, la question que je posais dans ces colonnes en 2006 : lui qui estima - dans la conférence sur Olympie qu'il donna en mars 1929 à la mairie du XIV^e arrondissement de Paris - que s'il revenait 100 ans plus tard il serait capable de remettre en question - avec son esprit toujours aussi indépendant - tout ce qu'il avait construit cent ans plus tôt, comment réagirait-il devant la haute qualité du sport féminin tel qu'il est devenu dans son foisonnement, son intensité, sa quasi universalité. Peut-on préjuger de ce qu'il penserait près de 8 décennies après sa disparition ? Sur cette interrogation-fiction, et selon ses termes même, la bataille continue...

Jean Durry

Le congrès de l'E.P. enfantine et féminine de 1922

Depuis la fin du XIX^e siècle, l'histoire de l'éducation physique française et européenne s'inscrit dans le cadre de congrès ou de sessions thématiques de congrès, organisés tantôt lors des expositions universelles, tantôt lors de réunions plus spécifiques comme à l'occasion des congrès d'hygiène et de démographie ou des congrès de physiothérapie. Si l'intérêt des congrès pour la compréhension des dynamiques internationales des savoirs n'est plus à démontrer, ces événements sont l'occasion pour certains médecins spécialistes ou plus simplement intéressés par les questions d'éducation corporelle, de faire

état de recherche sur le corps en mouvement. En outre, ces congrès, s'ils permettent la diffusion de rapports parfois très longs, sont aussi des temps de propositions concrètes pour faire évoluer les pratiques ou les législations. Jusqu'en 1922 pourtant, aucun de ces moments n'a été entièrement consacré à l'éducation physique enfantine et féminine.

Le congrès médical de l'éducation physique enfantine et féminine est donc pionnier pour son objet. À l'origine de son organisation se trouve la *Société médicale de Vichy*, dont l'ambition est de prolonger la dynamique créée au moment de la fête fédérale de la *Fédération féminine française de gymnastique et d'éducation physique* (F.F.F.G.E.P.), qui s'est tenue en septembre de la même année dans la ville thermale. L'organisation est tout à fait singulière, d'une part pour son inscription dans des processus historiques amenant les femmes à davantage pratiquer des activités physiques et sportives alors que dans le même temps les discours pédagogiques, scientifiques ou médicaux demeurent ambivalents à propos de cette pratique, et d'autre part pour la diversité et la qualité des acteurs participant, dont les docteurs André Latarjet, Marc Bellin du Coteau, Maurice Boigey ou encore André Richard, mais aussi les dirigeants politiques tels que Peyronnet, ministre du travail, ou Henry Paté. S'il ne s'agit pas d'une organisation spécifiquement dédiée à la pratique physique féminine, le congrès s'inscrit également dans une dynamique à court terme qui a vu la création de la *Société médicale d'éducation physique et sportive* (S.M.E.P.S.) en 1921 et la création de *cours supérieur d'éducation physique* dans plusieurs facultés de médecine françaises en 1923 (Paris, Lyon, Lille...).

Au-delà de ces aspects institutionnels, le congrès se déroule à une période clé de l'histoire du développement des pratiques sportives en France. Diffusés dès les années 1870 depuis l'Angleterre, les sports modernes

commencent, au lendemain de la Première Guerre mondiale, à concurrencer la gymnastique traditionnelle jusque dans son fief scolaire, déplaçant durablement les repères éducatifs existant depuis un demi-siècle. À la faveur d'une certaine libéralisation des mœurs entamée avant la Première Guerre mondiale, ces sports deviennent plus attractifs pour les femmes, qui y trouvent des héroïnes, telles Charlotte Cooper et plus encore Suzanne Lenglen, et des espaces nouveaux pour exprimer et affirmer leur féminité. Toutefois, les excès inhérents à ces pratiques ne vont pas sans inquiéter à la fois du côté pédagogique, où l'on craint une érosion de l'école du corps portée par la gymnastique traditionnelle, mais aussi du côté médical, où l'on émet de nombreuses craintes relatives aux capacités physiologiques féminines face à des efforts parfois violents. Les médecins vont donc s'attacher à surveiller cela de près, car comme le souligne le docteur Loubatié – présent en 1922 à Vichy et qui a fait du contrôle médical de la pratique sportive son propre sujet de thèse – *on confond sport et éducation physique, [et] jusqu'à nos jours les adeptes des sports ignoraient l'aide médicale : seul cependant le médecin doit conseiller le sport ou encore le proscrire, toujours le règlementer, parfois le suspendre.*

Les ambivalences soulevées par la pratique sportive féminine sont manifestes dès la séance d'ouverture du congrès de 1922. Présidée par Henry Paté, cette séance pose les jalons des discussions à venir, en soulignant les enjeux du congrès : *donner aux jeunes filles des directives pour leur éducation physique et pour les sports, leur éviter les excès préjudiciables à leur santé, enfin les préparer par une saine méthode à leur rôle essentiel : celui de la maternité.* Par-delà ces paradoxes, l'organisation de ce congrès marque la reconnaissance de la légitimité de la pratique physique et sportive féminine comme objet d'étude pour les médecins. Si ceux-ci, et notamment en France, discutent longuement

sur le mouvement et sur ses effets sur les corps féminins depuis la fin du XVIII^e siècle, le congrès va concrétiser de manière véritable leur intérêt et surtout, il permet d'envisager des conséquences tangibles. En effet, le congrès va notamment statuer sur certaines limites à adopter dans la pratique de l'athlétisme, réalisant un « dosage de l'athlétisme féminin », désormais limité à 80 mètres pour les courses de vitesse, à 2.500 mètres pour le cross-country, à 83 mètres pour les courses de haies, mais aussi limité dans les poids des différents engins de jets (disque, poids, javelot). Sur le plan institutionnel, les réalisations ne sont pas aussi directes, néanmoins, le congrès souligne la nécessité de donner aux étudiants en médecine *un enseignement donnant (...) les éléments spéciaux nécessaires pour qu'ils puissent jouer leur rôle dans l'éducation physique*, dont les *Instituts régionaux d'éducation physique* (les I.R.E.P.) seront les concrétisations, avec leur triple rôle de formation des étudiants en médecine, de laboratoire de recherche sur le mouvement et de référence pour l'enseignement et la formation en l'éducation physique en milieu scolaire.

Face à l'engouement des femmes pour les activités physiques et sportives, les médecins vont réfléchir à l'opportunité de créer ou de renforcer un véritable contrôle médical de la pratique. En effet, les spécialistes constatent que *laisser pratiquer le sport féminin avec l'intensité et l'exagération actuelles, sans aucun frein ni contrôle, c'est aller involontairement au-devant de graves conséquences physiologiques et compromettre d'une façon profondément regrettable les résultats recherchés, tant au point de vue du développement physique et moral de la femme et de sa santé générale, qu'au point de vue de l'amélioration de la race.*

En quelques mots, les principaux enjeux du congrès sont une nouvelle fois esquissés, même si ces discours

demeurent similaires dans leurs tiraillements à ceux des années 1880, entre prescription et proscription. Dans ces années d'après-guerre, le contrôle devient décisif puisque la pratique sportive s'est quelque peu libérée pendant la guerre mais qu'en même temps les ravages de la guerre appellent à la constitution d'une nouvelle génération saine et dépourvue des caractéristiques physiques des gueules cassées ou d'autres anciens combattants gravement infirmes. Comme nous avons pu l'observer dès la séance d'ouverture, les corps féminins ont besoin de garanties médicales, car ils pourraient représenter une menace pour la race française. Ces corps deviennent un problème politique, une urgence nationale, et les médecins vont utiliser le congrès comme une caisse de résonance pour revendiquer leur rôle de gardien de la santé.

De fait, les prises de position du congrès sont toutes doublées par des publications d'ouvrages ou d'articles dans des revues médicales et/ou pédagogiques, et il semble que le discours médical converge alors vers un *modus vivendi* sur la nécessité d'une pratique physique *modérée* et *spécifique* prise sous un contrôle strict. Si entre 1880 et 1920, des débats se sont focalisés sur les méthodes d'éducation physique – en ce qu'elles étaient adaptées ou non au physique et au moral des femmes –, aucun consensus méthodologique n'a pu émerger, les recompositions des regards et des pouvoirs médicaux se traduisent par une recrudescence des limites, des précautions à prendre, des proscriptions, tirant leur légitimité du constat érigé en vérité biologique de la fragilité naturelle de la femme.

Grégory Quin, MCF Université de Lausanne
Anaïs Bohuon, Université Paris Sud – XI

Les Palestres hébertistes

Chassées du collège d'athlètes de Reims (1913-1914) lorsqu'éclate la guerre 1914-1918, les monitrices formées par Georges Hébert se réunissent à Neuilly dans une propriété prêtée par Ernest Molier. Plusieurs institutions profitent alors de leurs compétences en éducation physique, notamment l'asile d'aliénés de Semoy en 1914, les écoles publiques et écoles primaires supérieures d'Orléans en 1914, l'école normale d'institutrices et les écoles publiques d'Aurillac entre 1916 et 1918, les écoles publiques de Cherbourg et le sanatorium protestant d'Arcachon entre 1917 et 1918. Grâce à M. Le Hoc, maire de Deauville, et M. Hélitas, préfet du Calvados, les monitrices obtiennent en 1918 un terrain situé au sud-ouest du golf de Deauville, à deux kilomètres du centre-ville, et au sud-est de la commune de Tournéville, à deux cents mètres de la plage. Elles y établissent, sous le nom grec *La Palestra*, un collège gymnique féminin et enfantin, ou pour reprendre le néologisme utilisé par le journaliste sportif Georges Rozet : un collège d'athlétesses, c'est-à-dire de femmes qui sont parfaitement éduquées physiquement, virilement et moralement, dans le sens hébertiste. Elles y constituent les palestres d'été, tandis qu'elles hivernent à partir de 1923, alors que leur institution entre en période d'action et rendement, en pleine côte d'Azur entre la baie d'Hyères et les contreforts montagneux des Maures, dans le château des Bormettes.

Le plan de *La Palestra* de Deauville révèle à l'intérieur de l'enceinte, de part et d'autre de l'entrée et partagés par une allée, à droite un village rustique fait de tentes, de baraques-vestiaires et de baraques-logements, à gauche un jardin et des parterres de fleurs. L'allée débouche sur un grand stade d'entraînement de plain-pied équipé de portiques, de mâts, de barres et d'espaces pour le lever et le